

1° La *matière* du baptême est toute espèce d'eau naturelle, l'eau de mer, de rivière, de puits, de fontaine, de pluie, de neige ou de glace fondue, dans laquelle il n'y a aucun mélange de vin ou d'autres liqueurs, comme aussi celle où l'on n'a fait infuser ni thé, ni menthe.

Voyez ici l'infinie bonté de Dieu. Le baptême étant nécessaire à tous, il a mis sous la main de tous les hommes la substance qui doit en être la matière. D'ailleurs, l'eau qui sert à laver les yeux du corps exprime sensiblement l'action du baptême sur l'âme qu'elle purifie de ses péchés.

2° La *forme* du baptême, ce sont les paroles que l'on prononce en versant l'eau sur le front ou un des membres de l'enfant. Les voici : *Je te baptise, au nom du Père et du Fils et du St. Esprit.* Ces paroles doivent être prononcées non avant ou après l'ablution, mais précisément pendant qu'on verse l'eau ; et la personne qui prononce les paroles sacramentelles doit elle-même verser l'eau ; car autrement, le baptême serait invalide.

Les fautes, qui se commettent sur un point aussi important, mettent souvent les prêtres qui sont appelés à baptiser dans de grands embarras.

Voici ce qui nous est arrivé un jour à ce sujet : On vient nous demander en toute hâte, pour faire un baptême, en nous disant que l'enfant était en danger. Nous nous rendons de suite aux fonts baptismaux et, en effet, nous trouvons cet enfant dans un tel danger, qu'il n'avait plus qu'un souffle de vie. Comme une sage-femme portait elle-même cet enfant, nous lui demandâmes s'il avait été ondoyé et comment. Cette pauvre femme se sentit blessé de notre interrogation et nous répondit avec dépit : " Oui, Monsieur, il a été ondoyé et par moi. — Mais comment vous y prenez-vous ? — Je m'y